

I.R.E.J.
Institut régional d'expertise judiciaire

BULLETIN D'INSCRIPTION
LES COMMUNICATIONS FLASH DE 18 H à 20 H

Nom : Prénom

Adresse:

Téléphone : courriel :

Profession:

Inscrit sur une liste officielle d'expert près une cour d'appel: OUI NON
Si oui, quelle cour d'appel?

Membre d'une compagnie d'experts, membre de l'IREJ : OUI NON
Si oui, laquelle?

S'inscrit à la séance de communication flash :

- le sappeur en expertise civile et en expertise de justice administrative
- mercredi 14 janvier 2026

En visio-conférence de 18 h à 20 h

Joint un chèque de 100 € à l'ordre de l'IREJ

80 € pour un expert membre d'une Cie d'experts membre de l'IREJ

Le nombre de places est limité et votre inscription sera confirmée par courrier.
Toute annulation d'inscription devra être faite au plus tard 15 jours avant la date du séminaire.
(remboursement de 50 €, non remboursement pour annulation après ce délai).

Fait à le

SIGNATURE

Adressez votre bulletin d'inscription à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ

ECOBRA

4B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

*L'IREJ se réserve le droit d'annuler cette séance si le nombre de participants était insuffisant.
La confirmation de votre inscription vous parviendra 15 jours avant la date de la séance.*

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999

Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – ECOBRA – 4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 27 91 19 94 et 03 20 66 80 99 - aniche@ecobra.fr